

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Opération : Enquête publique relative au projet de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Beaumes-de-Venise (84)

Je soussigné, Monsieur Jérôme BOULETIN,
Président du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux,

Certifie que :

- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique N° 29/2023 du 2 février 2023 et l'avis d'enquête publique prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Beaumes-de-Venise (84) ont été portés à la connaissance du public par affichage au siège du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux et sur son site internet depuis le 6 février 2023.
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique N° 29/2023 du 2 février 2023 et l'avis d'enquête publique prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision de zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de Beaumes-de-Venise (84) ont été portés à la connaissance du public par affichage à la mairie de Beaumes de Venise à l'intérieur et à l'extérieur, Avenue Raspail, Place de l'Eglise, à Saint Véran, ainsi que Cours Louis Pasteur et sur son site internet depuis le 8 février 2023.

Fait à CARPENTRAS, le 13 février 2023,

Le Président,



Jérôme BOULETIN